LE GUIDE



États généraux des socialistes

29 AOÛT - 6 DÉCEMBRE 2014



www.etats-generaux-des-socialistes.fr



« Inventons ensemble le nouveau progressisme ! »

Cher-e-s camarades, cher-e-s ami-e-s,

Le Parti socialiste a toujours été le parti des socialistes, qui en sont le cœur et le moteur. Sans l'engagement et sans l'énergie de ses militant-e-s et de ses sympathisant-e-s, le Parti n'est rien. Avec eux, il peut tout.

Après les défaites qui ont secoué les bases mêmes de notre formation, il nous a donc semblé évident de nous tourner vers les militant-e-s. Pas uniquement pour nous rassembler et retrouver le chemin de la reconquête mais pour repenser notre raison d'être. En effet, il ne s'agit pas seulement de se pencher sur notre place dans le paysage politique mais, plus radicalement, de réfléchir à ce que nous sommes. En un mot, il nous faut nous pencher sur notre identité.

Le monde a radicalement changé, il nous a radicalement changés. Les bouleversements de tous ordres qui adviennent sous nos yeux ne doivent pas pour autant nous ôter notre volonté historique de modeler ce monde. Pour continuer à rendre le réel lisible et l'orienter dans le sens de nos valeurs, il nous faut nous interroger sur nos façons d'être et de faire, sur ce que nous sommes et ce que nous voulons.

C'est pour cela que nous lançons les États généraux : pour redéfinir ensemble notre identité et donc inventer le nouveau progressisme. Et c'est en connaissance de cause que nous mettons les militant-e-s et les sympathisant-e-s au centre de cette démarche : pour la rendre efficace et légitime. Ainsi, chacune et chacun vont pouvoir contribuer directement à la rédaction de la nouvelle carte d'identité de notre parti. Que ce soit dans les sections ou sur internet, toutes les idées et les contributions auront leur place et trouveront échos. La synthèse et la convergence suivront, les militant-e-s gardant le dernier mot lors du vote de la charte qui définira notre nouvelle identité.

L'identité, ce n'est pas rien. L'identité est ce qui permet l'action et lui donne tout son sens. L'identité est facteur de continuité et de cohérence. L'identité permet surtout le rassemblement.

De ce point de vue, les États généraux sont essentiels. Votre participation l'est tout autant.

Amitiés socialistes,

Cambadélis

Jean-Christophe Cambadélis,
Premier secrétaire du Parti socialiste

« Les militant-e-s au cœur de notre démarche »

Cher-e-s camarades,

Dans leur histoire, les socialistes ont toujours confronté leur pensée, leurs valeurs, leurs réponses - en un mot, leur identité - au monde, à sa réalité qu'il faut comprendre, à ses possibles qu'il faut faire advenir, à ses contradictions qu'il faut résoudre, à ses injustices qu'il faut combattre.

Définir l'actualité de l'identité socialiste est une force dans le débat public. C'est une exigence et c'est une chance. L'exigence d'un parti progressiste qui entend mener et gagner la bataille des idées. La chance d'y parvenir par la réflexion collective.

L'initiative d'organiser des États généraux des socialistes, proposée par le premier secrétaire dès le printemps dernier, prend toute sa pertinence, tout son sens, dans une époque qui vit une mutation historique en tous domaines, technologiques et scientifiques, climatiques et environnementaux, économiques et sociaux, culturels et territoriaux, et à toutes les échelles, du local au global. Au cœur de notre réflexion, parce qu'elle permet l'action, notre identité est un socle pour donner à la mondialisation et à l'avenir une orientation solidaire, efficace, régulatrice, durable, démocratique - l'orientation du progrès en ce nouveau siècle.

Cette initiative pour redéfinir ensemble et aujourd'hui notre identité va se dérouler jusqu'en décembre et se déployer dans les sections, les fédérations, avec le Comité national de pilotage, sur le site internet spécialement dédié à l'événement. Les militant-e-s en seront les auteurs et les acteurs.

A chacune et à chacun, bons débats et bons travaux.

Amitiés socialistes,

Guillaume Bachelay,
Secrétaire national à la coordination et aux études



Les États généraux : 100 jours pour reformuler ensemble notre identité de socialistes

« Etre capable de porter un projet de société, dire ce qu'est un socialisme moderne, ce n'est pas un débat secondaire, c'est essentiel. Et vital. Il faut répondre à ce qu'est le socialisme, en quoi il est la réponse moderne, quel type de société il veut promouvoir, qu'est-ce que l'égalité, l'émancipation, la liberté, la laïcité aujourd'hui. Quelle est notre vision de l'Europe au moment où les critères d'après crise vont céder le pas aux critères de sortie de crise. »

Par ces mots, le premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, invitait les socialistes, lors du Conseil national du 14 juin dernier, à « reconstruire ensemble » leur identité. C'est le sens des États généraux proposés dans sa feuille de route.

L'objectif de ces États généraux est de permettre au Parti socialiste de **relever les défis d'un monde qui vit une mutation** historique, de **redonner de la force à l'idée de progrès**, moteur de la gauche et du socialisme démocratique, d'incarner une force propulsive dans la vie démocratique du pays.



Un trimestre pour échanger et contribuer

Lancés à l'occasion des Universités d'été du Parti socialiste, les États généraux se dérouleront **du vendredi 29 août au samedi 6 décembre 2014.**

Sur la base d'une première série de questions proposées aux militant-e-s, les débats s'organiseront pour définir collectivement la carte d'identité du Parti socialiste au XXI[e] siècle. D'autres questions pourront également être proposées au débat des États généraux.

Ces débats se déploieront à tous les échelons du parti, dans une logique participative et ouverte aux sympathisant-e-s qui s'inscrivent dans les valeurs du Parti socialiste et qui souhaitent contribuer à cette démarche collective et novatrice.

Celle-ci s'appuiera bien sûr sur les sections et les fédérations, mais aussi sur un portail internet spécialement dédié aux États généraux qui permettra d'en suivre les différentes étapes, de contribuer directement, de garantir la participation de chacun-e.

Les contributions serviront à l'élaboration d'une « charte de l'identité socialiste », qui sera présentée au Bureau national du Parti socialiste, avant d'être soumise aux militant-e-s.

Un grand rassemblement national conclura ce trimestre de débats.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX, ASSISES ET CONVENTIONS DU PARTI SOCIALISTE DEPUIS 1971

- **1972** CONVENTION DE SURESNES « CHANGER LA VIE » - 11 MARS 1972
- **1973** CONVENTION EXTRAORDINAIRE DE BAGNOLET « LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE » - 15-16 DÉCEMBRE 1973
- **1974** LES ASSISES DU SOCIALISME - 12-13 OCTOBRE 1974
- **1975** CONVENTION NATIONALE « SUR L'AUTOGESTION » - 3-4 MAI 1975
- **1980** CONVENTION NATIONALE D'ALFORTVILLE « COMPRENDRE, VOULOIR, AGIR » - 12-13 JANVIER 1980
- **1984** CONVENTION NATIONALE D'EVRY « MODERNISATION ET PROGRÈS SOCIAL » - 15-16 DÉCEMBRE 1984
- **1991** CONGRÈS DE L'ARCHE, LA DÉFENSE - 13-15 DÉCEMBRE 1991
- **1993** ÉTATS GÉNÉRAUX DE LYON - JUILLET 1993
- **1994** 1994-1995 : ASSISES DE LA TRANSFORMATION SOCIALE À PARIS
- **1996** CONVENTION NATIONALE DE L'HAŸ-LES-ROSES « LA MONDIALISATION, L'EUROPE ET LA FRANCE » - 31 MARS 1996
- **1996** CONVENTION NATIONALE DE PARIS « LES ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE » - 29-30 JUIN 1996
- **1996** CONVENTION NATIONALE DE NOISY-LE-GRAND « NOS PROPOSITIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES » 14-15 DÉCEMBRE 1996
- **1998** CONVENTION NATIONALE DE PARIS « ENTREPRISES » - 21-22 NOVEMBRE 1998
- **2000** CONVENTION NATIONALE DE CLERMONT-FERRAND « TERRITOIRES ET CITOYENS » - 17-18 JUIN 2000
- **2008** CYCLE DE FORUMS ABOUTISSANT À LA CONVENTION NATIONALE « DÉCLARATION DE PRINCIPES » - 14 JUIN 2008
- **2010** CONVENTION NATIONALE DE PARIS « POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT » - 29 MAI 2010
- **2010** CONVENTION NATIONALE DE PARIS « LA RÉNOVATION » - 3 JUILLET 2010
- **2010** CONVENTION NATIONALE DE PARIS « L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL » - OCTOBRE 2010
- **2010** CONVENTION ÉGALITÉ RÉELLE - 11 DÉCEMBRE 2010, PARIS
- **2014** ÉTATS GÉNÉRAUX DES SOCIALISTES



Comment s'organisent les États généraux ?

LES MILITANT-E-S AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

Parce qu'il s'agit de reformuler la carte d'identité du Parti socialiste, les militant-e-s sont le cœur des États généraux. C'est à eux qu'il appartient de contribuer et de répondre aux questionnements, dans les sections et fédérations, mais aussi directement sur la plate-forme internet dédiée.

Au moment où le monde vit une véritable mutation, que notre pays est confronté à des défis historiques, au moment où la droite se divise et souvent s'extrémise, alors que l'extrême droite se porte candidate au pouvoir, les États généraux seront un moment de rassemblement de tous les socialistes autour du renouveau de notre identité. C'est l'affaire de chaque militant-e.

Dans chaque section des réunions seront organisées pour permettre à tous les militant-e-s de participer et de débattre sur les questions posées.

Sur la plate-forme internet - **www.etats-generaux-des-socialistes.fr** - chaque militant-e ou sympathisant-e aura la possibilité de contribuer directement aux questions en débat. Les contributions seront publiées en ligne dès lors qu'elles respectent les modalités définies dans la Charte de participation. Elles seront transmises au Comité national de pilotage, celles émanant d'adhérents du Parti socialiste seront également communiquées au secrétaire de section concerné pour alimenter le débat collectif. Ainsi, chacun pourra suivre en temps réel la progression et l'actualité des débats des États généraux des socialistes.



LES ÉTATS GÉNÉRAUX, MODE D'EMPLOI

LANCEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX

29 août 2014

Vous pouvez participer en déposant votre contribution sur le site **www.etats-generaux-des-socialistes.fr**

COMMENT CONTRIBUER ?



INDIVIDUELLEMENT

Comme sympathisant-e ou militant-e en déposant une ou plusieurs contributions sur le site.



COLLECTIVEMENT

Dans le cadre des débats organisés dans les 3 500 sections et fédérations.



Autour de grandes questions qui permettront de réécrire ensemble la carte d'identité du Parti socialiste.





Déposez votre contribution en ligne dans un format de 2 700 signes maximum, **respectant la charte de participation.**



Témoignez par vidéo et en suivant les États généraux sur les réseaux sociaux.

LE PROCESSUS



CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES

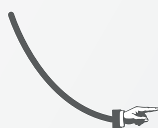
Les contributions sont publiées en ligne et adressées au Comité national de pilotage.





CONTRIBUTIONS COLLECTIVES

Les contributions sont également adressées aux sections concernées afin d'alimenter le débat et nourrir les contributions collectives des sections ou fédérations.





LA SYNTHÈSE

La synthèse des contributions servira à la redéfinition de la carte d'identité du Parti socialiste.



ÊTRE SOCIALISTE AUJOURD'HUI

Les contributions et débats feront l'objet d'une synthèse nationale, qui sera soumise aux votes des militant-e-s.

06 décembre 2014

Grand rassemblement national.



ADOPTION DE LA CHARTE

C'est réécrire ensemble la carte d'identité du Parti socialiste.

LE COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE



- Animation, suivi des travaux et auditions régulières
- Proposition du texte de la charte

QUEL CALENDRIER ?

29 août : Ouverture des États généraux :
- Premiers questionnements adressés aux militant-e-s et sympathisant-e-s sur l'identité du Parti socialiste par le premier secrétaire.
- Lancement des travaux du Comité national de pilotage.

Du 29 août au 11 octobre : Première phase consacrée à l'information et à la contribution des militant-e-s et sympathisant-e-s.

→ Les sections se réunissent pour échanger sur les questions posées, choisir la ou les thématiques sur lesquelles elles souhaitent travailler, et rédiger leurs contributions.

→ Les militant-e-s et sympathisant-e-s peuvent contribuer individuellement et directement sur le site **www.etats-generaux-des-socialistes.fr**

12 octobre : Conseil national - point d'étape

Du 13 octobre au 7 novembre :

Deuxième phase permettant d'approfondir les réflexions au regard de l'ensemble des contributions déjà publiées sur le site et des travaux engagés au sein des sections.

→ Les sections peuvent débattre de contributions publiées par un ou plusieurs militant-e-s et sympathisant-e-s.

→ Les fédérations seront invitées à débattre des contributions déposées par les sections et à produire des contributions fédérales, sur chaque questionnement.

8 novembre : Conseil national - point d'étape

Du 9 novembre au 5 décembre :

Dernière phase consacrée à la synthèse et à l'élaboration de la charte de l'identité socialiste.

→ Le Comité national de pilotage élabore un texte à partir des contributions des militant-e-s et sympathisant-e-s, des sections et fédérations, ainsi que des travaux des auditions, afin de mettre en lumière la carte d'identité du Parti socialiste.

→ Le texte est présenté au Bureau national et soumis au vote des militant-e-s.

6 décembre : Grand rassemblement national.

→ Restitution des travaux des militants au cours des trois mois écoulés.

LE COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE

Un Comité national de pilotage assure l'animation des États généraux. Les instances du Parti socialiste demeurent responsables du bon fonctionnement de ce processus de consultation. Ces instances sont également compétentes pour arbitrer tout litige ou désaccord.

Présidé par Guillaume Bachelay, Secrétaire national à la coordination et aux études, le Comité national de pilotage est **composé de représentant-e-s de l'ensemble des sensibilités** qui composent le Parti socialiste.
Il associe les président-e-s du Mouvement des Jeunes Socialistes et de la FNESR, ainsi que les directeurs aux études auprès du premier secrétaire.

Ce comité est chargé de procéder à l'audition de personnalités - intellectuels, chercheurs, entrepreneurs, partenaires sociaux, responsables associatifs, artistes - qui souhaitent contribuer à ce grand moment de réflexion politique avec les socialistes. Les travaux du Comité national de pilotage sont publiés sur la plate-forme internet des États généraux.

Le Comité national de pilotage **s'appuiera sur les contributions** qui lui auront été adressées pour proposer un texte, la **Charte de l'identité socialiste,** qui sera présenté au Bureau national et soumis aux militant-e-s.

Au niveau des fédérations, des comités de pilotage peuvent être mis en place sur le même modèle, et procéder également à leurs propres auditions.











LES MEMBRES DU COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE


Guillaume Bachelay


Libia Acero Borbon


Maryvonne Artis


Tania Assouline


Laurent Baumel


Georges Ben Samoun


Dominique Bertinotti


Christophe Borgel


Émeric Bréhier


Francis Chouat


Marie-Pierre de la Gontrie


Gaëtan Gorce


Laurent Grandguillaume


Estelle Grelier


Jérôme Guedj


Jules Joassard


Marietta Karamanli


François Lamy


Marie-Noëlle Lienemann


Audrey Linkenheld


Emmanuel Maurel


Juliette Méadel


Dacia Mutulescu


Sarah Proust


Paul Quilès


Bruno Rebelle


Roberto Romero


Catherine Trautmann


Clotilde Valter

LES MEMBRES ASSOCIÉS


Alain Bergounioux


Pierre Cohen


Alain Richard


Laura Slimani


Isabelle This Saint-Jean


Henri Weber

CHARTE DE PARTICIPATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES SOCIALISTES

Cette charte décline les règles et les engagements à respecter afin de participer aux États généraux des socialistes.

• PRÉSENTATION

Les États généraux des socialistes sont une initiative proposée par le premier secrétaire du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, lors du conseil national du 14 juin 2014 et dont l'architecture générale et les objectifs collectifs ont été adoptés à l'unanimité du Bureau national le 8 juillet 2014. Les États généraux sont un processus de consultation des socialistes ouvert et participatif.

Le site **www.etats-generaux-des-socialistes.fr** est un site mis à disposition par le Parti socialiste pour ses adhérent-e-s et sympathisant-e-s. Il est un espace permettant notamment à chacun de contribuer directement au questionnement proposé et de suivre les actualités des États généraux des socialistes.

• PRINCIPES

Pour reformuler la carte d'identité du Parti socialiste dans le monde actuel, une première série de questions est soumise au débat des militant-e-s et sympathisant-e-s qui le souhaiteront, au sein des sections et dans les fédérations, du 29 août au 7 novembre 2014. D'autres questions pourront également être proposées au débat.

Ce questionnement mis en débat n'est pas exhaustif mais fixe l'esprit et le cadre des États généraux. Les termes de ce questionnement sont accessibles sur le site **www.etats-generaux-des-socialistes.fr**

Ni procédure de congrès ni processus de désignation interne, cette démarche novatrice constitue un moment de débats, d'échanges et de coproductions dans lequel les socialistes sont invités à s'exprimer.

L'animation des États généraux du Parti socialiste est confiée à un Comité national de pilotage représentatif de la diversité de notre formation politique. Les instances du Parti socialiste demeurent responsables du bon fonctionnement des États généraux. Ces instances sont également compétentes pour arbitrer tout litige ou désaccord.

Le Comité national de pilotage sera destinataire de toutes les contributions déposées et publiées, afin de nourrir les réflexions des socialistes.

• MODALITÉS

Tout-e militant-e a la possibilité de déposer une contribution dans le cadre des États généraux. Les sections et les fédérations du Parti socialiste peuvent aussi déposer des contributions collectives.

La publication de ces contributions est soumise au respect du cadre du débat engagé, et aux règles détaillées dans la présente charte de participation.

En adhérant à cette charte, chaque participant-e autorise le Parti socialiste à la diffusion et la publication sur tout support papier, intranet, internet et vidéo de sa contribution ou d'extraits pendant la durée des États généraux. La publication d'une contribution sous quelque forme que ce soit est faite à titre gracieux et ne peut donner droit à aucune rémunération de l'auteur.

Sur le site **www.etats-generaux-des-socialistes.fr** chaque contributeur peut choisir après s'être qualifié que sa contribution soit publiée sous le nom de son identité propre, d'un pseudonyme ou de façon anonyme.

La modération de publication des contributions est une modération *a priori*.

Chaque contribution est publiée sur le site, dès lors qu'elle respecte les termes de la présente charte, particulièrement en termes d'éthique et de volume. Chaque contributeur sera prévenu par mail de la publication de sa contribution.

Si le contributeur se déclare militant-e du Parti socialiste, sa contribution sera aussi transmise au secrétaire de section afin qu'elle soit versée aux débats de sa section.
Toutes les contributions sont visibles par toute personne consultant le site **www.etats-generaux-des-socialistes.fr**

Afin de permettre à chacun de s'exprimer et de donner tous les moyens au Comité national de pilotage, aux sections et aux fédérations de pouvoir prendre en compte le travail de chaque contributeur, le format d'une contribution est fixé à **2700 signes maximum** (espaces et caractères compris, soit 2/3 d'une page A4 environ).

Un contributeur peut déposer plusieurs contributions.

Les contributions publiées ou diffusées par le Parti socialiste relèvent de la responsabilité exclusive des auteurs de ces contenus. L'auteur de la contribution se sera prémuni préalablement du fait que les contenus, références et citations de sa contribution sont libres de droit et de reproduction.

Le Parti socialiste se réserve le droit de ne pas publier les contributions ayant des contenus inexacts, injurieux, diffamatoires, discriminatoires, révisionnistes, négationnistes, sexistes, propageant de fausses nouvelles ou faisant l'apologie des crimes contre l'humanité, incitant à la haine raciale, incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité humaine, et ce, sans avoir à se justifier auprès de leur auteur.

De même, le Parti socialiste se réserve le droit de ne pas publier les contributions qui ne respectent pas le format exigé ou qui ne s'inscrivent pas dans le cadre général, l'esprit et les objectifs des États généraux.

Si vous estimez que le rejet d'une de vos contributions n'était pas justifié, vous pouvez contacter l'équipe d'animation des États généraux des socialistes à ***contribution@etats-generaux-des-socialistes.fr***

Le Parti socialiste, conformément à la loi en vigueur, conserve les données de nature à permettre l'identification de toute personne ayant contribué sur le site **www.etats-generaux-des-socialistes.fr** :
Nom / Prénom / Mail / Code postal associé / Pseudo / Mode de publication.

En application des dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le contributeur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données à caractère personnel le concernant.
Pour exercer ces droits, il doit adresser un courrier à l'adresse suivante : ***info@etats-generaux-des-socialistes.fr***

Charte disponible sur le site :
www.etats-generaux-des-socialistes.fr



Participer aux États généraux

UNE PLATE-FORME DÉDIÉE

www.etats-generaux-des-socialistes.fr





Je contribue sur le thème
"Pourquoi l'industrie française s'est elle affaissée depuis plus d'une décennie ? Est-ce inéluctable ? Comment réindustrialiser la France ? Quelle doit être notre conception de l'entreprise ?"
Nom
Prénom
Email
France
Votre code postal
Vous disposez de 1500 caractères pour saisir votre contribution sur ce thème. Si vous le souhaitez, vous pouvez, par ailleurs, joindre ci-dessous un texte au format pdf.
Joindre un texte au format pdf
Parcourir
Sélectionnez votre fichier
Je publie ma contribution de manière anonyme
Je publie ma contribution sous mon nom et mon prénom
Je souhaite utiliser un pseudo
J'accepte la Charte des Etats généraux
Je contribue

Pour faciliter la participation des militant-e-s et sympathisant-e-s du Parti socialiste aux États généraux, un site internet spécifique a été mis en place.

Toutes les informations utiles pour participer activement aux débats des États généraux :

- La charte de participation.
- Les questions posées par le premier secrétaire sur lesquelles les militant-e-s et sympathisant-e-s peuvent s'exprimer. Il est aussi possible de soumettre des propositions de questionnement à ajouter au débat.
- Des documents ressources permettant de nourrir les réflexions.
- L'actualité des États généraux.
- Le compte rendu des auditions.

COMMENT PARTICIPER :



→ en contribuant directement sur le site sur une ou plusieurs des questions posées,



→ en participant aux débats de la section et de la fédération,



→ en apportant un témoignage militant sur ce que veut dire être socialiste aujourd'hui, par une courte vidéo,



→ en suivant et en relayant sur les réseaux sociaux les travaux des États généraux.

QUEL FORMAT POUR LES CONTRIBUTIONS ?

Pour être utile au débat, chaque contribution doit respecter le cadre et l'esprit des États généraux, conformément à la charte de participation. Une contribution ne peut répondre qu'à un seul des questionnements proposés.
Pour être publiée et transmise au Comité national de pilotage, toute contribution ne peut excéder les 2700 signes (espaces et caractères compris) incluant, le cas échéant, un chapeau de 270 signes en résumant le contenu.



COMMENT DÉPOSER UNE CONTRIBUTION ?

Qu'elle soit individuelle ou le fruit du travail collectif d'une section ou d'une fédération, **la contribution aux États généraux doit être envoyée via la plate-forme internet.**

QUE DEVIENT LA CONTRIBUTION ?

Elle est adressée au **Comité national de pilotage**, et, pour les adhérent-e-s, une copie est envoyée au secrétaire de section. Elle sera également **mise en ligne sur le site internet des États généraux.**

Les contributions serviront ainsi à l'élaboration du texte qui sera le fruit de ce **processus collectif et participatif.**

Régulièrement, pour chacune des questions posées, une synthèse des contributions envoyées par les militant-e-s, sympathisant-e-s et les sections sera réalisée puis mise en ligne. Ces synthèses permettront de rendre compte des réflexions et travaux menés tout au long des États généraux.



États généraux des socialistes



→ **Témoignez en vidéo sur Instagram**
Dites-nous en 15 secondes ce qu'est pour vous être socialiste. Prenez une vidéo de vous et postez-la sur Instagram en mentionnant le **@partisocialiste** et avec le hashtag **#egps**.



→ **Partager sur les réseaux sociaux**
Vous pouvez ensuite poster votre vidéo sur **Facebook** et **Twitter** via les fonctions de partage de l'application sur votre profil personnel.



#egps

NOTES

Contribuez sur : www.etats-generaux-des-socialistes.fr

Partagez sur : Twitter et Facebook



#egps


10, rue de Solférino
75333 Paris cedex 07
Tél. 01 45 56 77 00
Fax 01 47 05 15 78